

M A U R I T A N I E

Yves PACCOU

Septembre 1978

LE RECENSEMENT MAURITANIEN DE 1976-77

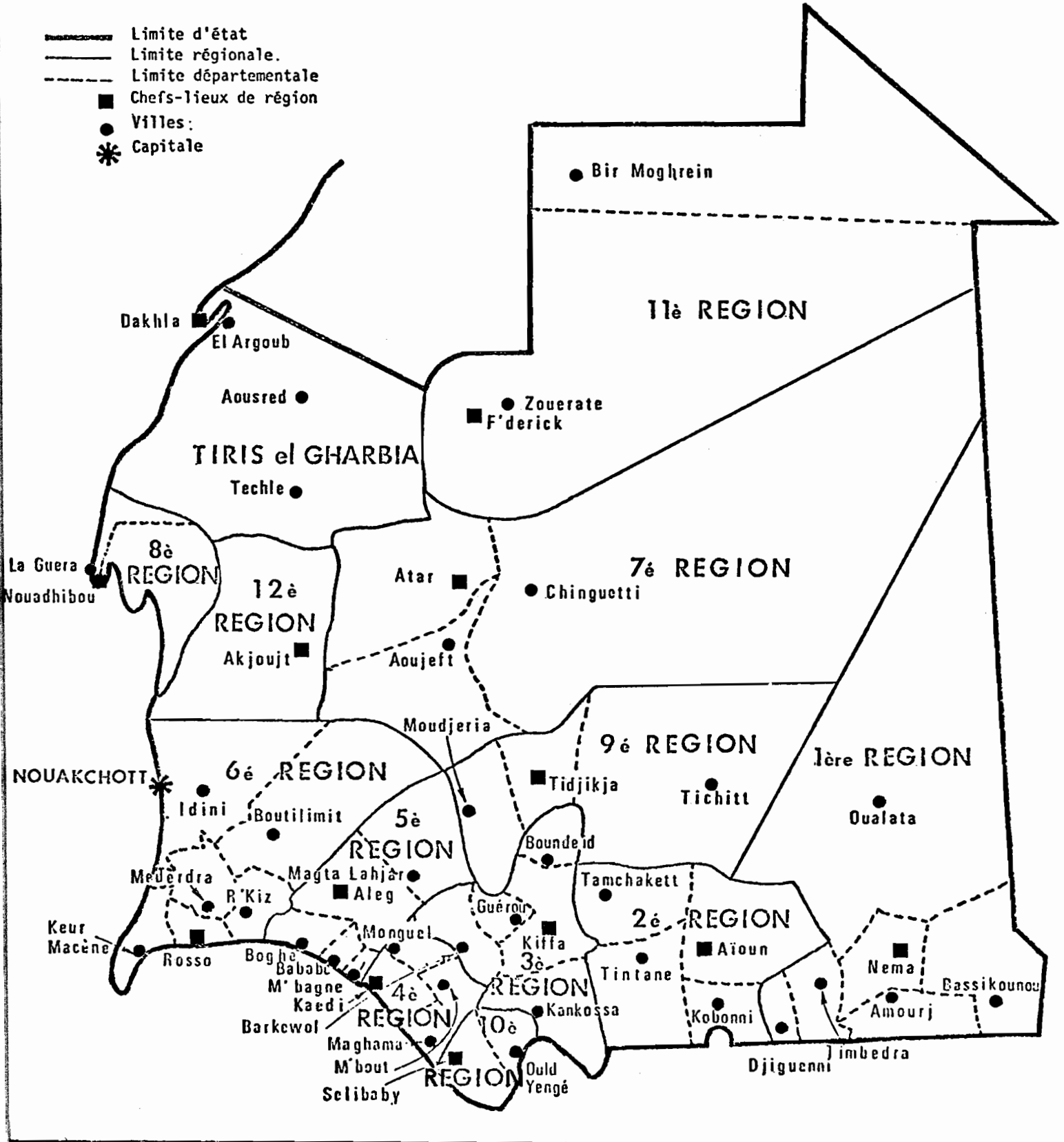
A - Introduction

Le recensement mauritanien réalisé du 22 Décembre 1976 au 5 Janvier 1977 en milieu sédentaire et de fin Janvier à Avril 1977 en milieu nomade est la première opération de ce genre jamais menée en Mauritanie. Une enquête démographique avait bien été réalisée à l'échelle nationale en 1964/65, mais n'avait couvert que le milieu rural, à l'exclusion des centres urbains et avait été effectuée par sondage. A l'époque où le recensement de 1976/77 fut décidé, en 1972, les données issues de cette enquête étaient déjà considérées comme devenues inutilisables, étant donnée l'ampleur des évolutions constatées dans la population mauritanienne (surtout l'urbanisation et la sédentarisation des nomades, accentuées par la sécheresse), qui n'avaient pu être mesurées correctement en 1964/65. L'on disposait par ailleurs des résultats des "recensements administratifs", bien connus des démographes africanistes; mais ceux-ci, qui consistaient en des registres de population établis pour chaque collectivité traditionnelle (tribu ou fraction pour les nomades, village pour les sédentaires), étaient affectés d'erreurs très importantes liées à leur utilisation dans des buts administratifs et fiscaux en particulier. Ils ne pouvaient donc fournir de bases valables pour l'étude de l'évolution de la population mauritanienne, et furent d'ailleurs suspendus par le gouvernement mauritanien à partir de 1972 à cause de la sécheresse sévissant dans le pays comme dans tout le Sahel.

CARTE ADMINISTRATIVE de la REPUBLIQUE ISLAMIQUE de la MAURITANIE

LEGENDE

- Limite d'état
- Limite régionale.
- - - Limite départementale
- Chefs-lieux de région
- Villes:
- * Capitale



Or il était évident pour tout observateur des réalités mauritaniennes que les principales données de la démographie du pays devaient avoir subi au cours de cette période de profondes modifications. L'introduction des transports modernes, la mise en exploitation des ressources minières du Nord, le développement de la scolarisation et de la couverture sanitaire, la diffusion de nouvelles habitudes de consommation et de nouveaux modes de pensée, bouleversaient les structures sociales traditionnelles et les modes de vie séculaires. La colonisation française ayant essentiellement consisté en l'implantation d'une structure administrative légère (le territoire étant d'ailleurs administré à partir de St Louis du Sénégal!), n'avait que très peu marqué la société mauritannienne.

Située au carrefour du peuplement arabo-berbère d'Afrique du Nord et du peuplement négro-africain d'Afrique de l'Ouest, la population mauritannienne comprend deux grands ensembles ethniques: les Maures, de tradition nomade, arabophones, de loin les plus nombreux, et les Noirs du Sud, essentiellement des cultivateurs sédentaires utilisant les langues africaines régionales présentes également dans les pays voisins (poullar, soninké, wolof, bambara). L'enquête de 1964/65 évaluait la population totale en 1965 à 1.030.000 habitants répartis en 771.000 nomades⁽¹⁾, 159.000 ruraux sédentaires et environ 100.000 habitants des centres "urbains" (chefs lieux administratifs). Mais les résultats provisoires du recensement mettent en lumière l'ampleur des changements intervenus en douze ans: estimée au 1er Janvier 1977, la population serait de 1420.000 habitants dont seulement 514.000 nomades mais 906.000 sédentaires dont 311.000 dans les centres urbains (pourtant constitués de façon plus restrictive qu'en 1965, par les villes de plus de 5.000 habitants et les chefs-lieux de région). Un nomade sur deux s'est sédentarisé, l'urbanisation a progressé à un rythme rapide: Nouakchott surtout a connu une croissance très vive en passant de 12.000 habitants en mai 1964 à 135.000 en décembre 1976, ce qui correspond à un taux d'accroissement de 21% par an. Il faut cependant noter que la sécheresse des années 1970-1975 a sûrement accéléré ces processus de sédentarisation et d'urbanisation.

Le décret n° 73.701 du 24 Avril 1973 a prescrit le recensement et prévu la création des organismes responsables: un Bureau Central, organisme technique d'exécution, doté d'une certaine autonomie administrative

(1) Chiffre surestimant sans doute la population nomade au sens propre, puisque tous les Maures vivant en dehors des centres urbains étaient considérés comme nomades. Dans ce total on peut estimer à environ 650.000 l'effectif de la population vivant réellement en campements.

et financière, contrôlé par une Commission Nationale au niveau inter-ministériel. Mais, lié à l'assistance technique et surtout financière accordée par les Nations-Unies (F.N.U.A.P.), le démarrage réel du projet ne put avoir lieu que dans le courant de l'année 1974.

B - Organisation et Exécution du recensement

1) Calendrier et Budget

Initialement prévu pour le début de l'année 1976, le recensement fut repoussé à décembre 1976, en raison de la situation de conflit dans la région. On peut schématiser comme suit le déroulement du projet:

- Mai 1974: 1ère réunion de la Commission Nationale du Recensement, redéfinissant le projet.

- Juillet-Décembre 1974: premiers travaux. Missions d'étude. Tests des méthodes cartographiques.

- Janvier 1975: dénombrement sommaire des centres urbains.

- Février-Novembre 1975: travaux cartographiques (repérage des villages).

- Avril-Août 1975: recensements-pilotes en milieu nomade.

- Août-Septembre 1975: recensements-pilotes en milieu sédentaire.

- Novembre 1975 - Octobre 1976: Exploitation des recensements-pilotes. Réalisation des questionnaires et manuels. Amélioration des documents cartographiques.

- Novembre-Décembre 1976: Mise en place de la logistique. Formation des responsables régionaux.

- 22 Décembre 1976 - 5 Janvier 1977: Recensement en milieu sédentaire.

- Décembre 1976 - Janvier 1977: Constitution de la base de sondage des nomades (listes de collectivité).

- Février 1977 - Avril 1977: Recensement en milieu nomade.

- Mai 1977 - Juin 1978: dépouillement manuel sommaire. Correction et codification des questionnaires.

- A partir de Juillet 1978: Traitement informatique (premiers tableaux attendus à la fin de l'année).

L'effectif moyen du personnel du projet pendant la période de préparation à partir de 1975, mis à part le personnel temporaire

de terrain (guides, enquêteurs supplémentaires des enquêtes-pilotes), pouvait être réparti comme suit:

- une dizaine d'agents d'exécution (niveau secondaire);
- deux à cinq agents administratifs et progressivement de cinq à quinze chauffeurs.

L'encadrement de ce personnel était assuré par une équipe de quatre à six cadres techniques de l'assistance technique (Nations-Unies et France) et de deux cadres administratifs (Mauritanie, Nations-Unies) sous la direction du Directeur mauritanien de la Statistique, nommé cumulativement Directeur du Bureau Central de Recensement (B.C.R.)

Les opérations proprement dites ont mobilisé pour le recensement en milieu sédentaire environ 1100 enquêteurs (y compris la "réserve", pour 1033 districts de recensement), 197 contrôleurs et 49 superviseurs (au minimum un par département) auxquels il faut ajouter environ 50 chauffeurs et un nombre indéterminé d'aides occasionnels (guides par exemple) souvent fournis par l'administration locale. Ce personnel n'a pu être recruté que grâce à l'utilisation des effectifs de l'enseignement (élèves du secondaire comme enquêteurs, instituteurs comme contrôleurs, professeurs du secondaire comme superviseurs), ce qui a d'ailleurs pesé sur le choix de la période d'opérations. Compte tenu de la durée beaucoup plus longue prévue, cette solution n'a pu être retenue pour le recensement en milieu nomade où des équipes d'enquête furent constituées, à partir de personnel permanent, et à raison d'un enquêteur (conservé par la suite pour l'exploitation) et d'un contrôleur (fonctionnaire détaché des autres administrations) par équipe; 34 équipes furent mises en place dans l'ensemble du pays et utilisèrent dans la phase d'enquête sur le terrain les véhicules et chauffeurs laissés disponibles par la fin des opérations en milieu sédentaire. L'encadrement de tout ce personnel était assuré au niveau régional par 14 chefs de région en milieu sédentaire et six chefs de "zone" en milieu nomade, la totalité du personnel mauritanien formé en statistiques (niveau agent ou adjoint technique) ayant été mobilisé à cet effet.

Le matériel utilisé pour les travaux préparatoires, puis le recensement proprement dit consiste essentiellement en véhicules (exclusivement tous-terrains, compte tenu des conditions naturelles mauritaniennes): d'abord une vingtaine du parc propre du B.C.R. fourni par les Nations-Unies (mais livrés de façon échelonnée à partir de juin 1975 seulement, les premiers travaux ayant démarré avec trois véhicules vétustes

disponibles à la Direction de la Statistique); se sont ensuite ajoutés 30 véhicules réquisitionnés sur le parc des autres administrations centrales, et une dizaine fournis ponctuellement à titre d'appoint ou de secours par les régions. Il faut souligner que ces effectifs correspondant à une moyenne de 21 agents par véhicule alors que la superficie moyenne des districts ruraux était de l'ordre de 500 km² si l'on exclut les zones désertiques, étaient notoirement insuffisants dans les conditions mauritaniennes, et se trouvaient même inférieurs aux exigences minimales du Bureau de Recensement, ce qui a conduit à la suppression de tous les véhicules de réserve, de liaison régionale et d'intervention du siège central. Le problème du transport n'a pu être surmonté tant bien que mal que grâce au dévouement et à l'abnégation des agents qui ont très souvent dû se déplacer par leurs propres moyens (à dos d'âne ou de chameau ou à pied) sur de longues distances. Peu de difficultés ont été rencontrées par contre sur le plan des matériels d'enquête (questionnaires, dossiers de classement, stylos, etc... rassemblés pour chaque enquêteur en une sacoche de toile forte) et du carburant, des stocks suffisants ayant été constitués et mis en place dans les régions avant les opérations. Un effort important avait été fait concernant les petits équipements et fournitures d'enquête, qui ne représentent qu'un coût minime en regard des rémunérations et des frais de transport.

Le coût global, y compris l'exploitation et en tenant compte de l'assistance technique qui, en raison des salaires comparativement élevés, représente un poste important, devrait être un peu supérieur à 2 millions de dollars US (sur la base d'un cours moyen de 45 UM = 225 CFA). Si on se limite aux seules personnes enquêtées au sens strict (998.000 en milieu sédentaire, y compris les absents et les nomades exclus du décompte par la suite et 53.000 de l'échantillon en milieu nomade, soit 1.051.000 au total), cela correspond à un coût moyen d'un peu moins de 2 dollars par personne. Ce coût baisse à 1,44 dollars par unité "dénombrée", si l'on se réfère à la population totale mauritanienne.

2) Recensements pilotes

Comme indiqué ci-dessus dans le calendrier général, des recensements pilotes furent organisés au cours de l'année 1975, tant en milieu nomade qu'en milieu sédentaire. Par ailleurs l'opération de dénombrement de la population des centres urbains, réalisée en janvier 1975,

organisée surtout initialement pour obtenir des bases utilisables dans le découpage en districts de recensement⁽²⁾, permit aussi dans une mesure limitée de tester les procédures d'organisation et l'accueil de la population (en général excellent). Elle consista en une simple liste des habitations et des ménages, évidemment constituée de façon exhaustive, dans les chefs-lieux de région et les autres localités de plus de 5000 habitants.

Les recensements pilotes en milieu nomade ont concerné les populations nomades rattachées à deux départements très différents: Chinguetti au Nord du pays et Tamchakett au Centre. Il y a lieu en effet, de distinguer en Mauritanie les populations évaluées selon leur lieu de rattachement administratif (les collectivités traditionnelles étant chacune "rattachées" à un département) et selon leur lieu de résidence ou présence effectives. En fait, les membres d'une collectivité nomade, rattachée à un département parce que son noyau historique y est fixé et que souvent son chef y réside, peuvent très bien s'en trouver séparés par des centaines de kilomètres. La distance entre les deux notions s'accroît avec l'urbanisation et l'exode rural et ceci de façon particulièrement flagrante pour les populations de tradition nomade. Les deux départements choisis (la Mauritanie comprenait à l'époque 53 départements y compris les 5 arrondissements de Nouakchott assimilés à des départements) rassemblent ensemble environ 7% de la population nomade totale, avec des situations très différentes (dispersion très grande, majoritairement hors du département et fort taux de sédentarisation pour les populations originaires de Chinguetti, au contraire maintien d'un nomadisme dominant, mais assez concentré dans le cas de Tamchakett). Le principal apport de ces recensements pilotes a été de démontrer l'impossibilité de fonder un recensement exhaustif des nomades sur la base de listes faites avec les notables de chaque collectivité, de façon analogue aux anciens recensements administratifs, du fait des omissions très élevées, sans parler des erreurs considérables (sédentarisation, localisations erronées) de contenus de ces listes. Par contre, la méthode utilisée pour l'enquête sur le terrain d'un échantillon de campements constitué à partir de ces listes fut jugée suffisamment encourageante pour être généralisée lors du recensement ce qui impliquait l'option d'un recensement par sondage. Par ailleurs l'enquête permit d'améliorer la formulation de certaines questions dans le questionnaire définitif du recensement.

(2) On en profita pour recueillir quelques données de base sur l'habitation qui ne figurait pas dans les sujets prévus pour le recensement proprement dit.

Les recensements-pilotes en milieu sédentaire furent malheureusement plus limités, la période de l'hivernage (saison des pluies) rendant très difficile leur organisation au cours du second semestre 1975. Ils concernèrent un département entier, Amourj, situé à l'extrême Sud-Est du pays et quelques districts de Nouakchott et Rosso. Ces expériences permirent néanmoins d'améliorer le questionnaire en modifiant certaines questions (situation de résidence, présence, âge, lieu de naissance, enseignement traditionnel, etc...) et en supprimant les questions sur la natalité et la mortalité, dont les résultats s'avérèrent inexploitable (ces questions furent par contre maintenues pour le recensement en milieu nomade qui effectué par sondage put bénéficier d'un personnel mieux formé ; même mal saisies, elles risquaient en effet beaucoup moins de nuire à la qualité de l'ensemble).

3) Champ du recensement

Le recensement visait à dénombrer la population présente en Mauritanie, y compris donc la population étrangère en Mauritanie, mais en excluant la population mauritanienne résidant à l'étranger. Cependant, des données furent recueillies pour les personnes résidant habituellement en Mauritanie, mais absentes au moment du recensement pour une courte période à l'étranger (moins de six mois). On a ainsi la population résidente en Mauritanie, si l'on admet de négliger le nombre - très faible - de résidents étrangers de passage en Mauritanie. Enfin, des indications indirectes sur les nomades mauritaniens transhumant de façon saisonnière à l'étranger (cas fréquent dans le Sud-Est du pays frontalier du Mali) pouvaient être tirées des listes de collectivité les concernant. En incluant cette dernière catégorie, on obtenait ce que l'on a appelé la population "totale" de la Mauritanie, comparable à celle des anciennes estimations.

Mais la principale particularité du recensement mauritanien réside en la juxtaposition de deux opérations réalisées de façon différente parmi les deux catégories de population, sédentaires et nomades. Celles-ci furent définies par rapport à leur lieu de résidence habituelle:

- sédentaires: ménages habitant la majeure partie de l'année (plus de six mois) dans un village, c'est-à-dire dans un lieu habité comportant au moins une habitation inamovible (maison en dur, case en banco, hutte fixe);

- nomades : ménages habitant la majeure partie de l'année dans des campements ou mieux aires de campement (le terme "campement"

étant plutôt réservé au groupe sociologique), c'est à dire dans des lieux habités ne comprenant que des habitations amovibles (tentes ou huttes mobiles).

Selon ces définitions, choisies pour cerner au mieux la réalité sociale, les populations nomade et sédentaire sont enchevêtrées sur l'ensemble du pays. Il importait aussi de choisir judicieusement la date du recensement pour éviter les grands mouvements saisonniers et retenir au contraire un moment où, dans l'ensemble, les populations se trouvent approximativement dans leur situation "habituelle". Cela est à peu près réalisé en décembre-janvier. La période de février-avril utilisée pour les nomades est en revanche un peu tardive mais les moyens matériels ne permettaient pas de mener les deux opérations sur le terrain en même temps. L'échantillon de population nomade finalement enquêté s'est élevé à 53.000 personnes, soit environ 12% de la population directement concernée (447.000 nomades présents en Mauritanie), mais avec une répartition non uniforme sur le territoire, le taux de sondage étant plus élevé dans les départements de plus faible population nomade de façon à conserver une précision minimale des estimations à un niveau géographique détaillé.

4) Cartographie - Unités de dénombrement

Pour les sédentaires, on a utilisé les unités de dénombrement courantes dans un recensement à savoir des districts découpés sur une base géographique. Ce découpage a du reste posé des problèmes importants car plus de 50% des villages ne figuraient pas sur les cartes existantes (la plupart des villages sont de création récente) et l'on ne disposait presque jamais de plans des villes. Dans tous les cas, les techniques utilisées furent très frustes, adaptées aux moyens disponibles, et parfois originales: positionnement des villages à partir de trois directions relevées à la simple boussole, utilisation pour les villes d'agrandissements de photos d'amateur prises d'un petit avion volant à basse altitude (des épreuves de ces photos elles-mêmes avec des limites reportées au crayon, étant fournies aux enquêteurs à titre de documents cartographiques); ces techniques se révélèrent très suffisantes pour les besoins d'un recensement en milieu peu dense.

Pour les nomades on a utilisé le campement, regroupement servant de grappe entièrement enquêtée dans le sondage. On a défini le campement comme un groupe de ménages nomades se déplaçant ou stationnant

ensemble tout au long de l'année. Les campements de l'échantillon furent également tirés au hasard selon un procédé original, consistant à retrouver un échantillon de personnes constitué à partir de listes des membres de chaque collectivité et à enquêter pour chacune de ces personnes l'ensemble de campement correspondant (grappe). Cette méthode permettait d'éviter l'établissement préalable, jugé impossible pour un coût raisonnable, d'une liste des campements, et s'accommodait dans une certaine mesure des omissions probables sur les listes (seuls étaient exclus du champ du sondage les campements dont toutes les personnes étaient omises des listes). Inversement, elle imposait, pour le calcul des estimations des appariements délicats entre les personnes trouvées dans les campements et celles figurant sur les listes de collectivités: il s'agissait en fait de recalculer a posteriori les probabilités que chaque campement de l'échantillon avait d'être tiré (voir au chapitre A.6, l'opération "Pointage").

5) Exécution - Déroulement des opérations

Les agents recenseurs en milieu sédentaire, recrutés parmi les élèves et enseignants, ne purent être disponibles qu'à partir du 10 Décembre, soit 12 jours avant la date prévue des opérations: compte tenu des délais de mise en place, leur formation, réalisée au chef lieu de région, ne put donc dépasser une semaine, ce qui semble insuffisant. Mis en place dans leur district de recensement par les superviseurs, seuls à disposer d'un véhicule, les enquêteurs et contrôleurs (un pour cinq enquêteurs) devaient ensuite se déplacer par leurs propres moyens, ce qui a beaucoup diminué les possibilités de contacts réels entre enquêteurs et contrôleurs. Ces derniers devaient en principe recenser à nouveau 5% des ménages, choisis arbitrairement, et confronter leurs données avec celles des enquêteurs, mais ceci n'a pu être appliqué entièrement partout; ils devaient par ailleurs, valider par leur signature tous les documents produits par les enquêteurs (ce qui était évidemment davantage une menace morale qu'un moyen de contrôle réel).

Le système de rémunération utilisé, combinant une prime fixe journalière à partir d'une certaine norme de travail et un paiement à la tâche, essayait de concilier les impératifs de rendement et la nécessité de décourager aussi bien le travail bâclé que la fraude. Les niveaux de rémunération étaient, par ailleurs, suffisamment élevés pour être incitatifs:

en moyenne 9.000 UM (45.000 CFA) pour les enquêteurs par exemple. Pour limiter les risques de doubles comptes un "bulletin de recensement" nominatif et numéroté était remis à chaque ménage, ce qui facilitait le contrôle lors des vérifications à l'insu de l'enquêteur.

La numérotation concernait uniquement les ménages, à l'exclusion de l'habitat, du fait du manque de plans détaillés des villages et des difficultés d'identification ou de marquage éventuel des habitations, souvent constituées de tentes ou huttes. Car, rappelons-le, les recenseurs en milieu sédentaire avaient pour tâche de recenser tous les villages qui, en raison de la définition adoptée pouvaient fort bien comporter seulement quelques maisons en dur au milieu de nombreuses tentes ... Les villages de chaque district étaient en principe inventoriés, mais l'enquêteur devait vérifier que certains n'avaient pas été omis, soit par erreur soit en raison d'une fondation récente (transformation d'un campement en village). Un nombre important de nouveaux villages (322 pour un total initial de 2444) ont ainsi été ajoutés au fichier initial; inversement, 176 villages figurant dans ce fichier, n'ont pas été recensés, soit parce qu'ils étaient vides, soit parce qu'ils n'avaient pas été retrouvés par les enquêteurs (mais sur ce total seulement 110 étaient indiqués comme habités toute l'année, avec une population totale inférieure à 20.000 personnes); dans ces nouveaux villages, il est probable que figurent pour une bonne part de simples hameaux de villages déjà répertoriés ainsi que des villages identifiés par l'enquêteur sous un autre nom .

Dans chaque village, l'enquêteur devait recenser tous les ménages présents, y compris les personnes de passage et les nomades stationnés temporairement, mais dans ce cas avec des codifications spéciales afin d'être identifiés et éventuellement exclus du décompte lors du traitement. De même à l'intérieur des ménages, devaient être recensés, non seulement les membres habituels du ménage, mais aussi les visiteurs présents la nuit précédente (date de référence mobile), en distinguant les présents et les absents. Ces diverses instructions avaient pour but de réduire au minimum les risques d'omissions ou d'erreurs d'autant plus grandes que l'on excluait a priori une ou plusieurs de ces catégories de population. Elles devaient permettre lors du traitement d'obtenir la population de fait de chaque unité géographique, selon le principe de dénombrement adopté, tout en conservant un fichier plus étendu mieux utilisable comme base de sondages ou d'études ultérieures.

En milieu nomade par contre les difficultés de base étaient moindres car il ne devait pas y avoir, au moment de l'enquête, de sédentaires séjournant temporairement dans les campements, mis à part les visiteurs à titre individuel, en faible nombre du reste (à un autre moment, à la saison des pluies et jusqu'en décembre, on peut fréquemment trouver des habitants de villes ou de villages séjournant en ménages entiers, dans les campements). En revanche certains membres habituels des ménages nomades peuvent être absents la nuit précédente: partis rechercher des animaux égarés, mener des bêtes au marché de la ville voisine, etc... Or l'on a vu que l'exploitation de l'enquête exigeait de recalculer, en analysant la composition du campement et la présence de ses membres sur les listes de collectivité, la probabilité de tirage de cette unité. Il convenait d'avoir donc une définition claire de l'unité campement, avec des contours bien délimités et stables, tout au long de la période d'enquête. C'est ce qui explique le caractère restrictif de la définition du campement constitué autour de la personne tirée au hasard, appelée "personne-pilote": ensemble des ménages nomadisant ou stationnant avec la "personne-pilote" toute l'année. Au sein des ménages, on a considéré tous les membres habituels de celui-ci, y compris les absents pour une courte durée, mais à l'exclusion des membres de la famille résidant habituellement séparément; il s'agit donc ici, au niveau du ménage, d'une base de dénombrement "de droit". Par contre, au niveau de la localisation géographique, on a utilisé de la même façon que pour les sédentaires un principe de dénombrement de fait, les campements nomades étant dénombrés dans leur département de présence, sans chercher à les replacer dans un éventuel département de "résidence".

En milieu nomade comme en milieu sédentaire, l'accueil de la population fut excellent. Il faut dire que le projet avait bénéficié d'une "couverture" radiophonique particulièrement intense au cours du mois précédent, avec des émissions spéciales pratiquement quotidiennes, dans toutes les langues du pays. D'autres moyens publicitaires (affiches, étiquettes des boîtes d'allumettes) avaient aussi été utilisés mais sans avoir bien sûr, la même pénétration que la radio, rares étant les villages où n'existe pas au moins un poste-transistor. Cet accueil favorable a même paradoxalement contribué à accentuer une des difficultés du recensement: la délimitation, sans doubles comptes, des nomades et des sédentaires. Le recensement des sédentaires a été en effet la première opération "visible", celle dont on parlait tous les jours à la radio (les opérations pour les

nomades ne concernaient au même moment que l'établissement avec les notables des listes de collectivité et étaient donc plus discrètes) et l'on a vu des populations nomades venir s'installer dans les villages pour y être recensées; les autorités locales poussaient elles aussi les agents recenseurs, à inclure dans leurs travaux de véritables campements, installés à proximité des villages afin de gonfler les effectifs de leurs ressortissants. Heureusement, l'introduction d'une question de contrôle dans le recensement des nomades (on a demandé à chaque ménage s'il avait ou non été déjà recensé à l'occasion du recensement des villages) a permis d'effectuer les redressements nécessaires.

6) Exploitation et Traitement des Données

Comme cela est désormais la règle, l'exploitation - toujours en cours au moment où est rédigée cette présentation (Août 1978) et prévue pour se terminer dans le courant de 1979 - est effectuée sur ordinateur. Des résultats provisoires ont pu être publiés dès novembre 1977, fondés sur les totaux récapitulatifs effectués tout au long des opérations de terrain ainsi que sur un dépouillement portant sur 5% des questionnaires de sédentaires et la totalité des questionnaires de nomades; ce dépouillement provisoire a été effectué manuellement et concerne quelques grands indicateurs démographiques⁽³⁾.

Le chiffrage a été précédé d'une étape de collationnement, vérification et correction systématiques de l'ensemble des questionnaires et de façon particulièrement stricte pour les nomades puisqu'il s'agissait d'un sondage. Pour ceux-ci une autre étape préalable avait du reste été nécessaire; appelée pointage, elle a consisté à rechercher systématiquement sur les listes de collectivité si les membres recensés dans un campement et susceptibles de figurer parmi les "personnes-pilotes" tirées au hasard y figuraient ou non; les résultats de ce pointage permettaient alors de calculer la probabilité d'enquête de chaque campement et donc de déterminer le poids à lui attribuer dans l'exploitation.

Les questionnaires avaient été conçus de façon à ce que le chiffrage soit effectué directement, solution qui économise du temps

(3) Seconds résultats provisoires du recensement général de la population - Bureau Central du Recensement - B.P. 240 - Nouakchott.

diminue les risques d'erreur et facilite les contrôles. Les codes choisis ont été purement numériques au sens strict. Les rendements obtenus des agents, payés en partie à la tâche, furent de l'ordre de 1000 personnes par jour pour le collationnement et de 400 personnes par jour pour le chiffrement, dans les deux cas, rendements nets après contrôles et acceptation des dossiers (taux d'erreurs décelées inférieur à 1%).

La saisie fut réalisée sur minidisques grâce à des enregistreurs IBM 3742, en double passage (vérification) à 100%. Elle nécessita une moyenne de 12 opérateurs (travaillant en deux groupes avec horaire de 7 heures par jour sur cinq jours par semaine) pendant six mois, pour un volume de caractères saisis d'environ 49 millions, soit une moyenne de frappe effectuée de 9000 caractères-heure. Ce rendement est apparu très satisfaisant pour des agents inexpérimentés au départ, recrutés au niveau de la classe de 3ème et ayant subi une formation sur le tas de deux mois seulement.

Un contrôle informatique très poussé de la cohérence des fichiers fit apparaître un taux moyen d'erreurs de l'ordre de 2%, toutes causes confondues (contenu initial, codification, saisie), ce taux relativement faible étant évidemment redevable en partie à l'opération de vérification-corrrection réalisée avant la codification. Etant donné ce résultat, l'on a décidé d'apurer les fichiers par corrections entièrement manuelles, au cas par cas.

L'ordinateur utilisé pour ces contrôles, et qui doit normalement aussi être employé pour la tabulation, est un IBM Système 3-10, de 32 Katets de mémoire central, équipé de deux unités-bande, d'une unité-disque et d'une imprimante de 1200 lignes-minute, installé depuis 1976 au Ministère des Finances. Les fichiers, saisis sur minidisques ont été transférés sur bandes pour traitement grâce à un convertisseur IBM 3747 loué par le projet de recensement avec les enregistreurs 3742.

C - Questionnaire et Définitions

1) Forme et Conception du Questionnaire

Deux types de questionnaires furent utilisés pour les deux strates de population, sédentaires et nomades. Mais il s'agissait dans les deux cas de questionnaires collectifs, utilisant le principe

classique de la feuille de ménage; ils étaient préparés pour une codification directe, mais sans qu'aucune question ne soit précodifiée au niveau de la collecte (voir fac-simile en annexes). Mis à part la profession, aucune question n'était laissée "ouverte", les types de réponse, en clair ou codifiées étant énumérées exhaustivement dans les manuels d'instruction.

On notera que la feuille de ménage nomade est par rapport à la feuille de ménage sédentaire, à la fois simplifiée et plus "fournie". Certaines questions, comme la durée de séjour au lieu de recensement, le lieu antérieur de résidence, la situation d'activité, la profession et la branche d'activité n'y figurent pas, soit qu'elles ne s'appliquent pas au milieu nomade, soit que l'on a jugé qu'elles n'offraient pas un intérêt suffisant compte tenu des particularités de ce milieu. Inversement, des questions sur la fécondité (totale et actuelle), la mortalité et sur le mode de vie (ampleur et forme de nomadisme) ont été intégrées au questionnaire en milieu nomade, malgré les doutes que l'on pouvait avoir sur les résultats de cette collecte. D'une part, en effet, on pouvait espérer grâce à la sélection plus poussée, à la meilleure formation et à l'encadrement mieux assuré des enquêteurs une qualité également meilleure des réponses. D'autre part, l'introduction de ces questions ne devait diminuer que marginalement le rendement de l'enquête qui en milieu nomade est beaucoup plus déterminé par les opérations préalables: recherche des "personnes-pilotes", information et explication aux populations des campements, ..., que par les interviews des ménages proprement dits. Par ailleurs, compte tenu du coût élevé, on n'espérait pas pouvoir réaliser dans un avenir proche d'enquête démographique spécialisée en milieu nomade alors que la base de sondage fournie par le recensement permettait d'envisager d'en effectuer une en milieu sédentaire pour un coût relativement faible.

2) Définitions principales

a - Unités géographiques

L'on a déjà défini ce que l'on entendait par "village", et "campement", mais il est nécessaire d'être plus précis en ce qui concerne le village, car l'un des objectifs du recensement est de fournir la population par localité (niveau géographique le plus fin). Or en Mauritanie, la plus petite unité géographique définie, ayant des limites territoriales,

est le département, la commune n'existe pas. Bien sûr, en zone traditionnellement sédentaire, les villages sont administrativement répertoriés car la collectivité villageoise est alors, avec son chef, l'entité analogue à la collectivité tribale pour les nomades, mais même dans ces régions, les listes administratives ne correspondent plus à la réalité, marquée par la naissance de nombreux lieux de peuplement nouveaux; quant aux départements de tradition nomade, où les populations sont administrativement enregistrées en tribus et fractions, les nombreux villages créés récemment n'ont aucune existence sur le plan juridico-administratif. Dans ces conditions, il a fallu utiliser des critères empiriques, tels que la nomenclature qui en découle autorise toute modification ultérieure; les missions cartographiques, puis les agents recenseurs ont donc eu pour consigne d'établir des listes les plus détaillées possible, en considérant comme distincts tous groupes d'habitations non visibles l'un de l'autre ou simplement connus sous des noms différents. Il sera donc ainsi possible d'opérer après coup, tous les regroupements jugés souhaitables.

b - Centres urbains et zone rurale

Pour se rapprocher des définitions internationales courantes tout en tenant compte des particularités mauritaniennes, on a défini comme centres urbains les localités de plus de 5000 habitants, auxquels on a ajouté les deux chefs-lieux de région n'atteignant pas ce chiffre.

c - Résidence

On n'a pas distingué d'agglomérations distinctes des villes proprement dites, mais d'une façon générale les villes mauritaniennes n'ont guère de faubourgs.

Ici encore une définition courante sur le plan international a été utilisée: "résider" étant défini comme habiter la majeure partie de l'année ou plus de six mois.

Mais, c'est seulement pour les sédentaires que l'on a pu recueillir des informations détaillées sur le lieu de résidence. A ce sujet, il faut signaler qu'une décision originale a été prise dans le questionnaire, celle de séparer en deux questions la collecte des informations sur la situation de résidence et de présence et d'appliquer

l'information de résidence recueillie au niveau du village et non du ménage (contrairement donc à ce qui est fait couramment où l'on distingue résidents présents, résidents absents, visiteurs, tout ceci au niveau du seul ménage).

On distingue ainsi les sédentaires (les nomades étant catégorisés à part), selon leur situation de présence dans le ménage, qui permet, en utilisant le dénombrement de fait d'éviter les doubles comptes et selon leur situation de résidence dans le village: habitants résidents (y séjournant plus de six mois par an), habitants temporaires (y séjournant moins de six mois, mais de façon habituelle), visiteurs ou personnes de passage.

Parmi les membres du ménage absents on a distingué sur le lieu de présence ceux qui théoriquement devaient échapper au recensement (absents à l'étranger, absents en campement) qui ont été ajoutés aux présents stricts, et ceux qui théoriquement devaient être recensés ailleurs que dans leur ménage (absents partis dans un autre ménage du même village ou un autre village), qui n'ont pas été pris en compte.

d - Activité - Emploi - Chômage.

Bien que peut-être inadaptées aux réalités africaines, surtout en milieu rural, les notions traditionnelles d'activité et d'occupation ont été employées, pour fournir les indicateurs habituellement utilisés dans les comparaisons internationales. Toutefois, l'ensemble de ces données ont été recueillies pour les seuls sédentaires et regroupées en une seule rubrique, appelée "situation d'activité", avec 10 positions:

- 5 catégories d'actifs occupés: Patron, Travailleur indépendant, Salariné, Travailleur dépendant (non rémunéré), Aide familial;
- 1 catégorie d'actifs inoccupés: sans travail, mais cherchant un emploi;
- 4 catégories d'inactifs: Femmes au foyer, Infirmes et vieillards, Elèves et Ecoliers, Autres inactifs (dont enfants non scolarisés).

Cette question a été posée à toutes les personnes de six ans et plus mais la classification parmi les catégories d'actifs était réservée aux douze ans et plus.

La principale difficulté rencontrée a été l'utilisation excessive de la catégorie "aide familial", employée dans des acceptions très

différentes: pour des domestiques (à la place de "femme au foyer"), des jeunes ruraux non scolarisés (à la place d'"autres inactifs" ou d'"actifs inoccupés"). Autant que faire se peut, ces erreurs ont été corrigées lors du collationnement.

e - Branche d'activité économique et profession

Comme on l'a dit, la question de la profession a été laissée, comme cela est courant, "ouverte" pour la collecte. En ce qui concerne le chiffrage, plutôt que d'utiliser les classifications internationales, inadaptées en général aux réalités africaines et en particulier à la situation mauritanienne, une nomenclature spécifique a été établie avec deux positions seulement.

De la même façon, la nomenclature des branches d'activité économique a été simplifiée par rapport aux classifications internationales, tout en s'inspirant de la classification en grands groupes de la C.I.T.I.: on distingue 9 branches: Productions Agricoles, Industries Extractives dont eau et électricité, Industries manufacturières, Artisanat de Fabrication, Bâtiments et Travaux Publics, Commerce, Transports et Communications, Administration et Services Publics et Institutions Financières, Services des Ménages et Entreprises.

d - Tabulation - Publications - Evaluation

Le programme définitif de tabulation doit être mis au point pour la fin de l'année 1978, les premiers tableaux pouvant d'ailleurs sortir avant cette date. Le programme provisoire de tabulation (détaillé ci-après) établi en février 1978 comporte 31 tableaux concernant la population totale, 30 concernant la seule population sédentaire et 24 la seule population nomade. Le programme définitif, qui doit tenir compte des contraintes imposées par le logiciel informatique utilisé (COCENTS), pourrait comporter quelques tableaux supplémentaires.

Mais ces chiffres ne rendent pas bien compte de la réalité car les tableaux destinés à la publication (ces totaux comprennent aussi une dizaine de tableaux d'études) ont souvent été repris plusieurs fois sous des présentations légèrement différentes, et donc comptés distinctement et ce pour des raisons pratiques. En effet, il est prévu

d'imprimer directement, grâce au procédé offset, des reproductions des listings d'ordinateur. Cela a donc imposé de ne concevoir que des tableaux directement significatifs et en conséquence de multiplier les maquettes différentes, même portant sur presque le même groupe de variables. Les publications définitives, après avoir obtenu l'accord du gouvernement mauritanien, devraient pouvoir être diffusées à partir de la fin de 1979 mais les premiers résultats définitifs seront sans doute rendus publics dès la fin de 1978.

C'est seulement à partir de là que pourront être portés des jugements plus argumentés sur la qualité des informations recueillies à partir de leur cohérence interne et de leur confrontation avec les données anciennes. L'utilisation des fichiers du recensement dans d'autres enquêtes et études permettra aussi de tester leur valeur. Les premières indications fournies actuellement, par les résultats provisoires, et par les impressions des premiers utilisateurs (missions d'études sur le terrain) sont en tout cas très encourageantes, par rapport aux autres expériences africaines et aux difficultés spécifiques du milieu.

Tableaux⁽¹⁾ concernant la population totale

- 1 - Population selon le sexe et le type de résidence, par département de présence (national).
- 2 - Population selon le sexe et l'âge détaillé. Effectif et %. (national x type de résidence).
- 3 - Population selon le sexe et le groupe détaillé d'âge effectifs et %. (national x type de résidence, régional, départemental).
- 4 - Population selon le sexe, le groupe quinquennal d'âge et l'ethnie. (national x type de résidence).
- 5 - Population en pourcentage selon le sexe et la langue maternelle par département de présence (national)
- 6 - Population selon le sexe, la catégorie d'âge et la nationalité. (national et Nouakchott).
- 7 - Population selon le sexe et les catégories de nationalité (national x type de résidence et régional, départemental).
- 8 - Population selon le sexe, le groupe quinquennal d'âge et la situation matrimoniale (national x type de résidence et régional).
- 9 - Ménages et population selon le nombre de noyaux familiaux et l'ethnie (national x type de résidence).
- 10 - Ménages et population selon la taille du ménage, par département de présence (national).
- 11 et 12 - Population mauritanienne
 - selon le sexe, le groupe d'âge et le lieu de naissance (national x type de résidence et régional)
 - selon le sexe, le groupe d'âge et le lieu antérieur de résidence ou le lieu de rattachement administratif (national x type de résidence et régional).
- 13 - Population étrangère en Mauritanie selon le sexe, le groupe d'âge et les
- 14 à 25 (sauf 16, 17 et 24) - Population mauritanienne de 6 ans et plus
 - parlant l'arabe et le français selon le sexe et le groupe d'âge - Effectifs et pourcentages (national x type de résidence et nouakchott)
 - pourcentage d'alphabétisme selon le sexe, le type de résidence et la région de recensement (national).
 - selon le sexe, le lieu de naissance et l'enseignement traditionnel reçu (national x type de résidence et Nouakchott).

(1) le niveau de tabulation est indiqué entre parenthèses.

- pourcentage selon l'enseignement traditionnel reçu dans chaque groupe d'âge et sexe (national x type de résidence et régional)
 - selon le sexe, le groupe d'âge et le type d'enseignement reçu (national x type de résidence et régional)
 - selon le sexe le type d'enseignement par département de présence (national).
 - selon le sexe, le type d'enseignement reçu et la langue maternelle (national x type de résidence).
 - total et non scolarité selon le niveau scolaire atteint, le sexe et le groupe d'âge (national x urbain-rural et régional).
- 16 - Population de 6 ans et plus parlant l'arabe classique ou le français selon la langue maternelle et le sexe (national x type de résidence et Nouakchott)
- 17 - Population de 6 ans et plus selon le sexe, le groupe d'âge et l'alphabétisation (national x type de résidence et régional).
- 24 - Population étrangère résidente de 6 ans et plus selon le sexe, le niveau scolaire et la catégorie de nationalité (national x urbain-rural et régional)
- 26 - Population mauritanienne de 6 ans et plus de niveau scolaire primaire totale et non scolarisée selon le sexe, le groupe d'âge et la dernière classe fréquentée avec succès (national x urbain-rural et Nouakchott)
- 27 - Population mauritanienne de 6 ans et plus de niveau scolaire secondaire, totale et non scolarisée selon le sexe, le groupe d'âge et la dernière classe fréquentée avec succès (national et Nouakchott).
- 28 - Population mauritanienne de 6 ans et plus d'instruction professionnelle ou technique, totale et non scolarisée selon le sexe, le groupe d'âge et le niveau atteint (national et Nouakchott).
- 29-30 - Population mauritanienne de 6 ans et plus scolarisée au-delà du primaire selon l'âge détaillé (jusqu'à 15 ans ou jusqu'à 20 ans), le sexe la dernière classe fréquentée avec succès (national x urbain et rural et Nouakchott (24) national et Nouakchott (30))
- 31 - Population et ménage (n. c. ménages institutionnels) selon le sexe, le grand groupe d'âge et la situation matrimoniale du chef de ménage (national x type de résidence et régional)

Tableaux concernant la population sédentaire

- 1 - Population (absents et nomades non décomptés) enregistrée par sexe et localité (national).
- 2 - Population des localités de plus de 1000 habitants par sexe, grand groupe d'âge et localité (national).
- 3 - Population selon l'importance de la localité du recensement avec répartition en % selon le sexe et le groupe d'âge (national et régional).
- 4 - Population et localités selon l'importance de la localité du recensement (population et nombre de localités), le sexe et la région du recensement (population) (national).
- 5 - Population et localités selon le type de localité (population et nombre de localités), le sexe et la situation de résidence (population) par département de présence (national)
- 6 - Population et ménages selon la taille du ménage par département de présence (national)
- 7 et 8 - Population mauritanienne selon le sexe, le groupe d'âge
 - et le lieu de naissance détaillé
 - et la durée du séjour au lieu du recensement.(national x urbain-rural et régional et départemental).
- 9 - Population de nationalité étrangère de 20 ans et plus selon la durée du séjour et les principales nationalités (national)
- 10 - Population de 12 ans et plus selon le type d'activité, le sexe et le groupe quinquennal d'âge, effectifs et % (national x urbain-rural et régional et départemental).
- 11 - Population inactive de 6 ans et plus selon la situation d'activité détaillée, le sexe et le groupe d'âge (national x urbain-rural et régional).
- 12 - Population de 6 ans et plus selon la situation d'activité détaillée par ethnie et nationalité, en % (national x urbain-rural et régional)
- 13 - Population active selon le sexe, le groupe d'âge et la situation de la profession (national x urbain-rural et régional).
- 14 - Population de 6 ans et plus selon la situation, de l'activité détaillée, le type d'enseignement reçu et le sexe (national x urbain-rural et régional).
- 15 à 21 - Population active
 - selon le sexe, la profession détaillée et la situation d'occupation
 - selon le sexe, la branche d'activité et la situation d'occupation.

- selon la branche d'activité, le type d'enseignement reçu et la situation d'occupation
 - selon le sexe, le groupe de profession et la situation dans la profession
 - selon le type d'enseignement reçu, la situation d'occupation et le groupe de profession
 - selon le sexe, le groupe d'âge et le groupe de profession (national x urbain-rural et Nouakchott ou région - département).
- 22 - Population active occupée selon le groupe de professions, le sexe et la branche d'activité (national x urbain-rural et Nouakchott).
- 23 - Population active non occupée selon le lieu de recensement et le lieu antérieur de résidence (national dont Mauritaniens).
- 24 - Districts de recensement et population enregistrée selon les localités entre recensement ou partiellement dénombrée dans le district et l'enregistrement près du comité (national).
- 25 - Population enregistrée selon le district de recensement, le sexe et la situation de présence (national).
- 26 - Population selon le district de recensement et le type de résidence d'une part, le sexe et la situation de résidence d'autre part (national).
- 27 à 28 - Population par district de recensement (par localité de recensement selon le groupe ethnique d'une part, l'activité d'autre part (national)
- 29 - Population et ménages selon le sexe, la situation d'activité et le groupe de profession du chef de ménage (national x urbain-rural et régional).
- 30 - Population et ménages non compris ménages institutionnels) selon le sexe le grand groupe d'âge et la branche d'activité du chef de ménage (national x urbain-rural et régional).

Tableaux concernant la population nomade

- 1 - Population selon la taille du campement, effectifs et pourcentages selon le sexe et le groupe d'âge (national).
- 2 - Population et campements selon la taille du campement et la région de dénombrement (population et campement) et le sexe (population) (national).
- 3 - Population et ménages selon le type de déplacement et la région de dénombrement (population et ménages) et le sexe (population (national)).
- 4 - Population selon la taille du ménage et la distance des déplacements (national et régional)
- 5 à 8 - Population (national)
 - selon le sexe, le groupe d'âge et la région de recensement
 - selon le lieu de séjour le plus fréquent et le nombre de noyaux familiaux du ménage et la région de recensement
 - selon le groupe d'âge et le lieu de naissance détaillé et la région de recensement
 - selon le grand groupe d'âge, la région de recensement et la région de rattachement administratif.
- 9 et 10 - Population et ménages selon leur intensification de sédentarisation et le lieu de sédentarisation prévu - et l'activité principale du ménage (national)
 - et la région de recensement (national)
- 11 - Population de six ans et plus selon le sexe et le type d'enseignement reçu par région de recensement (national)
- 12 - Population et ménages selon l'activité principale du ménage, le sexe et le grand groupe d'âge du chef de ménage (national)
- 13 - Population par sexe et groupe d'âge selon l'activité principale du ménage (national)
- 14 - Population et ménage selon les activités des ménages et la région de recensement (population et ménage) et le sexe (population) (national).
- 15 - Ménages selon les activités pratiquées par le ménage, la région de recensement et le sexe du chef de ménage (national)
- 16 - Ménages pratiquant l'élevage selon le type de troupeau et la région de recensement (national)

Femmes de 12 ans et plus

- 17 - et enfants nés vivants de ces femmes selon le groupe d'âge de la femme (population et enfants) et le nombre d'enfants nés vivants (population) (national et régional).

- 18 - et enfants en vie de ces femmes selon le groupe d'âge de la femme et le nombre d'enfants en vie au moment du recensement (national et régional)
- 19 - et enfants nés vivants de ces femmes selon la région de recensement et le nombre d'enfants nés vivants (national)
- 20 - et enfants nés vivants de ces femmes en cours de la dernière année musulmane selon le groupe d'âge de la femme et le sexe de l'enfant et le nombre de ces enfants nés vivants (national).
- 21 - Enfants nés vivants de femmes de 12 ans et plus, au cours de la dernière année musulmane selon leur sexe et le groupe d'âge de la mère (national et régional).
- 22 - Femmes de 12 ans et plus et leurs enfants nés vivants selon le grand groupe d'âge et la situation matrimoniale de la femme et le nombre de ces enfants nés vivants (national et régional).
- 23 - Décès survenus dans les ménages au cours de la dernière année musulmane selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe du décédé par région du recensement (national)
- 24 - Hommes de plus de 12 ans selon leur catégorie de pointage et leur groupe d'âge (national et régional et départemental).

A N N E X E S

- Questionnaire "Recensement National de la Population 1976"
 - . Feuille de ménage nomade
 - . Feuille de ménage.

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
REPUBLICHE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

شرف - إخاء - عدل
Honneur - Fraternité - Justice

الأحصاء الوطني للسكان ١٩٩٦
RECENSEMENT NATIONAL DE LA POPULATION 1976

ورقة الأسرة البدوية
FEUILLE DE MENAGE NOMADE

QUESTIONS POSEES AU CHEF DE MENAGE																
22 DECEB DANS LE MENAGE	<p>— Ya-t-il des personnes qui vivent avec vous qui sont décédées entre les 2 derniers Aïd el-Kebir (Y compris les nouveaux-nés) ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>— Si OUI, quelles sont-elles ?</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>NOM</th> <th>SEXE</th> <th>AGE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td>53 54 55</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>56 57 58</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>59 60 61</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>62 63 64</td> </tr> </tbody> </table>	NOM	SEXE	AGE			53 54 55			56 57 58			59 60 61			62 63 64
NOM	SEXE	AGE														
		53 54 55														
		56 57 58														
		59 60 61														
		62 63 64														
23 ACTIVITES DU MENAGE	<p>— Pratiquez-vous l'une ou deux des activités suivantes? (cocher une ou deux cases et entourer de plus celle relative à l'activité principale)</p> <p>Agriculture <input type="checkbox"/> Elevage <input type="checkbox"/> Artisanat <input type="checkbox"/> Commerce <input type="checkbox"/> Autres (précisez) <input type="checkbox"/></p> <p>— Si Elevage, de quoi se compose le troupeau?</p> <p>Chameaux <input type="checkbox"/> Bœufs <input type="checkbox"/> Moutons <input type="checkbox"/> Chèvres <input type="checkbox"/></p>															
24 DEPLACEMENTS DU MENAGE	<p>— Le ménage (entier) a-t-il l'habitude de changer de lieu de campement au cours d'une année normale? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>— Si OUI, quel était le département dans lequel le ménage a séjourné le plus longtemps dans les 12 derniers mois:</p> <p>— Si NON, est-ce que certains membres du ménage vont quelquefois camper séparément des autres? Quelques-uns <input type="checkbox"/> Un seul <input type="checkbox"/> Aucun... <input type="checkbox"/></p>															

SEULEMENT SI OUI A LA QUESTION 24

25 FREQUENCE DES DEPLACEMENTS	<p>Une ou deux fois par an <input type="checkbox"/> 3 ou 4 fois <input type="checkbox"/> 5 fois ou plus <input type="checkbox"/></p>
26 DISTANCE DES DEPLACEMENTS	<p>Moins de 50 Km <input type="checkbox"/> 50 à 200 Km <input type="checkbox"/> plus de 200 <input type="checkbox"/></p>
27 INTENTIONS DE SEIDENTARISATION	<p>— Avez-vous l'intention de vous installer dans un endroit fixe? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>— Si OUI, au cours des douze mois à venir? <input type="checkbox"/> Ou ensuite? <input type="checkbox"/></p> <p>A Nouakchott? <input type="checkbox"/> Autre ville? <input type="checkbox"/> En village? <input type="checkbox"/></p>

Ne rien inscrire dans les cases grises qui sont réservées au dépeillement

PERSONNE - PILOTE AYANT MENE AU CAMPMENT		CAMPMENT		TYP	TYC	
— Nom :				1	2	
— Collectivité de recensement administratif :		Type (brousse ou village) :				
— Département de rattachement :		— Département de situation :				
— Département de rattachement :		PRT	COR	REG	DEP	CAM
— Numéro :		3 4 5	6 7 8 9	10 11 12	13 14 15	
MÉNAGE		Numéro dans le campement :		MEN		
				16 17 18		
OBSERVATIONS :				RECAPITULATION		
				TAI		
				19 20		
				— Nombre de feuilles utilisées :		
				— Nombre total de membres effectifs du ménage :		
Date de l'enquête	Nom de l'enquêteur	Nom du contrôleur		Vise du contrôleur		
Vérification	Codage	Pointage 1	Pointage 2	Pointage 3	Copiage	Contrôle final

S R

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
République Islamique de Mauritanie

N° []

شرف - اخاء - عدل
Honneur - Fraternité - Justice

الاحصاء الوطني للسكان ١٣٩٦
Recensement National de la Population 1976

ورقة الأسرة
FEUILLE DE MENAGE

Ne rien inscrire dans les Cases grises qui sont réservées au Dépouillement

Région :	[] [] [] []	Numéro de District :	[] [] [] [] [] []
Département :	[] [] []		
Numéro de Localité :	[] [] [] [] [] [] [] []	Code de Village :	[] [] [] []
Nom du Village ou de la Ville :			
Numéro du Ménage dans le District : [] [] [] [] [] []			
Observations :	RÉCAPITULATION		
	21 Nombre de Feuilles : [] [] [] []		
	22 Taille du Ménage :		
	PR [] []	AV [] []	M [] []
	AC [] []	NO [] []	F [] []
	AE [] []	TA [] []	T [] []
	TO [] []	VERIFIER TO + TA = T	
Date de l'Enquête	Nom de l'Enquêteur	Nom du Contrôleur	Visa du Contrôleur

TYP	REG	DEP	LOC	VIL	DIR	MEN	TAI
[] [] [] [] [] [] [] []	[] [] [] [] [] [] [] []	[] [] [] [] [] [] [] []	[] [] [] [] [] [] [] []	[] [] [] [] [] [] [] []	[] [] [] [] [] [] [] []	[] [] [] [] [] [] [] []	[] [] [] [] [] [] [] []
1	2 3	4	5 6 7	8 9	10 11 12	13 14 15	16 17

